



Préparer une Licence canonique en Droit canonique

ou un Diplôme Universitaire Supérieur en Droit canonique (DUSDC)



Contacts

Doyen : **Prof. Ludovic DANTO**

Secrétariat du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile MAEDDU**

+ 33 (0)1 44 39 52 82 – droit.canonique@icp.fr

Vice-Doyen et directeur du 2^{ème} cycle,
responsable des Licences :

Secrétariat des études : **M. Kirill TCHOURMASSOV**

+33 (0)1 70 64 29 78 - etudes.droit.canonique@icp.fr

M. l'Abbé. Cédric BURGUN

Sommaire

Contacts	2
Une licence canonique en Droit canonique ou un DUSDC : pour qui ? Comment ?	3
Objectifs	3
Qui peut préparer une Licence ou un DUSDC ?	3
La composition du cursus	3
Liste des enseignements :	3
Une formation, 3 diplômes	4
Comment s'inscrire ?	5
Tarifs	5
Programme 2020-2021	6
Emploi du temps du semestre 1	6
Emploi du temps du semestre 2	6
Description des enseignements 2020-2021	7
Apports spécifiques aux enseignements de la Licence	12
Focus : un stage pour quoi faire ?	12
Contenu	12
Validation	12
Calendrier universitaire	13

Une licence canonique en Droit canonique ou un DUSDC : pour qui ? Comment ?

Objectifs

La Licence canonique en Droit canonique est, selon la Constitution *Veritatis Gaudium*, consacrée à une étude approfondie du Code latin de Droit canonique à la fois par les normes mais également par la doctrine, les sources du Droit et la jurisprudence. Ce diplôme est canonique et délivré au nom du Saint-Siège.

L'obtention de la Licence permet de postuler à l'enseignement, mais aussi, entre autres, d'accéder à certaines charges ecclésiales (fonctions judiciaires, chancelleries, économats, etc.) dans les diocèses, Instituts de Vie consacrée ou autres personnes juridiques ecclésiales.

Un DUSDC (Diplôme universitaire Supérieur en Droit canonique) est un diplôme propre de l'I.C.P. comportant les mêmes matières que la Licence. Il est accessible aux étudiants qui ne remplissent pas les conditions requises pour préparer une Licence canonique.

Qui peut préparer une Licence ou un DUSDC ?

La licence est ouverte à tous. Pour être admis, l'étudiant doit être titulaire du Baccalauréat canonique en Théologie ou avoir effectué une Propédeutique (niveau 1er cycle, correspondant à quatre semestres ou deux ans) comportant chacun des éléments suivants :
Des éléments de philosophie : anthropologie philosophique, métaphysique, éthique ;

Des éléments de théologie : introduction à l'Écriture Sainte ; théologie fondamentale : révélation divine, sa transmission et sa crédibilité ; théologie trinitaire ; christologie ; traité sur la grâce ; de manière spéciale, ecclésiologie ; théologie sacramentaire générale et spéciale ; théologie morale fondamentale et spéciale ; Institutions générales de Droit canonique ; langue latine¹.

La composition du cursus

Enseignements :

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé à la Faculté toutes les disciplines du programme et présenté avec succès un mémoire de Licence, ce qui correspond à 180 ECTS. Lorsque des matières ont été suivies et validées auparavant dans d'autres institutions, des équivalences peuvent être accordées par le directeur du 2^{ème} cycle, lors de l'inscription.

Durée :

Le parcours de Licence est composé de six semestres, répartis en trois ans. Un aménagement à temps partiel est possible.

Liste des enseignements :

Titre	Durée	@ ²	Année du cours ³	ECTS	Coefficients
Licence 1 - Semestre 1					
Introduction au Droit canonique	24h	@	Annuel	4	2
Droit romain	18h		Annuel	3	1
Histoire des institutions	24h		2020	3	1
Histoire des sources	24h		2021	3	1
Philosophie du Droit	18h		Annuel	3	1

¹ Constitution apostolique *Veritatis Gaudium*, normes spéciales, art. 61.

² Le sigle @ signifie que le cours est dispensé à la Faculté de Droit canonique mais également disponible en ligne.

³ Si certains cours ont lieu chaque année, la plupart des cours sont donnés un an sur deux.

Organisation de l'Église 1 : Eglises particulières	24h	@	2020	4	2
Droit civil et canonique des biens	36h	@	2020	5	3
Procédure canonique 1	24h	@	Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 1 - Semestre 2					
Latin 1	48h		Annuel	3	1
Droit canonique du mariage 1	24h	@	Annuel	5	3
Normes générales	24h	@	2020	5	3
Droit canonique liturgique et sacramentaire	24h	@	2021	5	3
Droit public externe, droit concordataire	18h		2020	3	1
Fonction d'enseignement	24h		2021	4	2
Séminaire méthodologique	36h		Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 2 - Semestre 3					
Latin 2	24h		Annuel	3	1
Droit canonique des personnes physiques	24h	@	2021	4	2
Droit canonique pénal général	24h	@	2021	5	3
Droit canonique des personnes juridiques	24h	@	2021	4	2
Procédure canonique 2	24h	@	2021	5	3
Introduction aux droits français et européen des religions	24h	@	2020	4	3
Séminaire thématique d'approfondissement	36h		Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 2 - Semestre 4					
Droit des relations œcuméniques	24h		2020	3	1
Droit canonique de la vie consacrée	24h	@	2020	4	2
Droit canonique du mariage 2	12h	@	Annuel	5	3
Droit canonique oriental	24h		2021	3	1
Jurisprudence canonique matrimoniale	24h	@	2020	5	3
Droit pénal spécial et droit de la pénitence	24h	@	2020	5	3
Gouvernement, offices et ministères sacrés	18h	@	2021	5	3
Total semestre				30	
Licence 3 - Semestre 5					
Sociologie du Droit canonique	18h		2021	3	1
Organisation de l'Église 2 : Eglises particulières	24h	@	2020	4	2
Mémoire			Annuel	18	7
Séminaire thématique d'approfondissement	36h		Annuel	5	3
Total semestre				30	
Licence 3 - Semestre 6					
Théologie du Droit canonique	24h		2021	3	1
Latin 3	36h		Annuel	3	1
Médecine canonique	24h		2020	3	1
Stage	36h		Annuel	3	1
Mémoire			Annuel	18	8
Total semestre				30	
Nombre total de crédits obtenus :				180	

Une formation, 3 diplômes



Un étudiant préparant une Licence à la Faculté de Droit canonique peut poser sa candidature à la fin de la première année d'études à la Faculté de Droit, économie, gestion de Paris-Saclay pour y préparer, en même temps que les deux années suivantes de la Licence un Master 1 et un Master 2, mention « Droit », parcours « Droit étatique des religions en France et en Europe ». L'obtention de la Licence, du Master 1 et du Master permettent de préparer un doctorat en Droit canonique et un doctorat en droit (sous réserve de remplir les autres conditions, disponibles sur demande à la Faculté de Droit canonique)

<https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/droit/m1-droit-etatique-des-religions-en-france-et-en-europe>

<https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/droit/m2-droit-etatique-des-religions-en-france-et-en-europe>

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Copie du diplôme du baccalauréat canonique ou équivalence
- Relevé des notes de théologie et philosophie
- Pour les clercs, religieux, religieuses : autorisation écrite du Supérieur ecclésiastique.

Le dossier est à déposer sur le site SesamICP en suivant le lien : [Candidature pour une Licence ou un DUSDC en Droit canonique](#)
Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Skype, Zoom ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération « **Campus Responsable** » de l'I.C.P. a été lancée en 2013. Elle repose les fondements pédagogiques des universités catholiques et vise à rendre l'expérience universitaire accessible à tous, elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

- 1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
- 2- Indiquez votre ville d'études
- 3- Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
- 4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 80 000€ par part	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Entre 20 001€ et 38 000€	Jusqu'à 20 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 120 000€ par part	Entre 80 001€ et 120 000€	Entre 50 001€ et 80 000€ <i>Etudiants étrangers</i>	Entre 38 001€ et 50 000€ <i>Etudiants clercs ou envoyé par une institution ecclésiastique</i>	Jusqu'à 38 000€

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
LICENCE ET DUSDC 1ERE ANNEE TEMPS PLEIN	3910 €	3460 €	3060 €	2760 €	2410 €	5510 €
LICENCE ET DUSDC 1ERE ANNEE TEMPS AMENAGE	2860 €	2410 €	2010 €	1710 €	1350 €	3620 €
LICENCE ET DUSDC 1ERE ANNEE QUART TEMPS	2260 €	1860 €	1400 €	1100 €	800 €	
LICENCE ET DUSDC ANNEES SUIVANTES TEMPS PLEIN	3810 €	3360 €	2960 €	2660 €	2310 €	5330 €
LICENCE ET DUSDC ANNEES SUIVANTES TEMPS AMENAGE	2760 €	2310 €	1910 €	1590 €	1250 €	3440 €
LICENCE ET DUSDC ANNEES SUIVANTES QUART TEMPS	2210 €	1810 €	1350 €	1050 €	750 €	

Programme 2020-2021

Emploi du temps du semestre 1

Mercredi		Jeudi		Vendredi			
11h-12h Latin 1 Pascale BERMON (Theologicum)	9h-12h Normes générales @ Ludovic DANTO	09h-10h30 Philosophie du Droit (M1) Olivier ECHAPPE		9h00-11h0 Droit canonique du Mariage 1 @ Emmanuel PETIT			
		10h30-12h Droit romain (M1) Olivier ECHAPPE	10h30-12h Latin 3 Annie Talazac LAURENT	9h-12h Séminaire thématique de recherche (M1) Albert JACQUEMIN			
14h-15h Latin 1 TD Pascale BERMON (Theologicum)	14h-15h Droit canonique du mariage 2 @ Ludovic DANTO	14h-16h Introduction au Droit canonique @ (M1) Cédric BURGUN	14h-16h Droit des relations œcuménique Emmanuel de Valicourt et Frédéric CHAVEL	13h-15h Laïcité, notion, régime (M2) Philippe GREINER ⁴			
15h-17h Latin 2 Pascale BERMON (Theologicum)		16h-18h Procédure 1 @ Bruno GONÇALVES				13h-16h Droit public externe, droit concordataire Louis-Léon CHRISTIANS ⁴	
17h-19h Histoire des institutions François-Régis DUCROS							

Emploi du temps du semestre 2

Mercredi		Jeudi		Vendredi	
9h-11h Organisation de l'Eglise 2 – Eglise universelle Ludovic DANTO		9h-12h Séminaire méthodologique Christian PAPONAUD et Albert JACQUEMIN	9h-12h Introduction aux droits français et européen des religions (Liberté religieuse, laïcité, droit européen) (M1) @ Emmanuel TAWIL ⁴	9h-12h Droit canonique et civil des biens @ Cédric BURGUN	
11h-12h Latin 1 Pascale BERMON (Theologicum)	11h-12h30 Latin 3 Olivier ECHAPPE				
14h-15h Latin 1 TD Pascale BERMON (Theologicum)		14h-16h Organisation de l'Eglise 1 – Eglises particulières @ Bruno GONÇALVES		14h-18h Droit canonique de la vie consacrée @ Philippe TOXE ⁴	14h-18h Droit français des religions (M2) Bertrand OLLIVIER ⁴
15h-17h Latin 2 Pascale BERMON (Theologicum)		16h-18h Droit canonique pénal spécial, droit de la pénitence @ Bruno GONÇALVES			
17h-19h Jurisprudence canonique matrimoniale @ Christian PAPONAUD		18h30-20h30 Médecine Charles-Eric HAUGUEL			

⁴ Voir les dates précises dans la liste des cours ci-après

Description des enseignements 2020-2021

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

Introduction à l'étude du Droit canonique @	Cédric BURGUN	Jeudi, 14h-16h	Semestre 1
Dans l'Église catholique deux Codes de Droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code du Droit canonique de l'Église latin. Ses fondements, ses sources, son lien avec le Concile Vatican II ainsi que ses caractéristiques, feront ressortir son originalité ainsi que sa distinction d'avec le Droit séculier et des Droits ou des disciplines d'autres confessions chrétiennes ou d'autre religions. Quelques questions de méthodologie du Droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.		17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).	
Droit civil et canonique des biens @	Cédric BURGUN	Vendredi, 9h-12h	Semestre 2
L'Église possède un patrimoine. Après en avoir précisé son origine et sa finalité, nous étudierons le statut canonique des biens et les règles de leur administration. Nous prendrons aussi en compte la législation civile relative aux biens.		22/01 (1) – 29/01 (2) – 12/02 (3) – 05/03 (4) – 12/03 (5) – 19/03 (6) – 26/03 (7) – 09/04 (8) – 16/04 (9) – 07/05 (10) – 14/05 (11) – 21/05 (12)	
Droit des relations œcuméniques	Frédéric CHAVEL et Emmanuel de VALICOURT	Jeudi, 14h-16h	Semestre 1
Ce séminaire aidera à dresser le bilan des engagements œcuméniques institutionnels des Eglises et communautés ecclésiales.		17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).	
Droit public externe, droit concordataire	Louis-Léon CHRISTIANS	Vendredi, 13h-17h	Semestre 1
Des rapports et des accords diplomatiques sont établis au nom de l'Église catholique romaine par le Saint Siège avec des Etats et des organisations internationales gouvernementales. Après avoir étudié les différents organismes de représentation diplomatique du Saint-Siège, nous étudierons quelques points précis de divers concordats ainsi que des grands sujets internationaux sur lesquels le Saint-Siège s'implique.		06/11 (1) – 27/11 (2) – 11/12 (3) – 18/12 (4)	
Normes générales @	Ludovic DANTO	Mercredi, 9h-12h	Semestre 1
La découverte du livre I, dans sa présentation de la Loi, de la coutume, des actes administratifs généraux et particuliers doit permettre une découverte tant du pouvoir de gouvernement décliné sous l'angle législatif et exécutif que d'une lecture transversale des autres Livres du Code.		16/09 (1) – 23/09 (2) – 30/09 (3) – 07/10 (4) – 14/10 (5) – 21/10 (6) – 04/11 (7) – mardi 10/11 (8) – 18/11 (9) – 25/11 (10) – 02/12 (11) – 09/12 (12)	
Droit canonique du mariage 2 @	Ludovic DANTO	Mercredi, 14h-15h	Semestre 1
Le cours se présente de manière interactive et sous la forme d'un séminaire : à partir de la présentation d'articles et/ou de chapitres de livres restitués par des étudiants, les participants approfondissent des éléments de la Doctrine du mariage canonique vus pendant le cours de « Droit canonique du mariage 1 »		16/09 (1) – 23/09 (2) – 30/09 (3) – 07/10 (4) – 14/10 (5) – 21/10 (6) – 04/11 (7) – mardi 10/11 (8) – 18/11 (9) – 25/11 (10) – 02/12 (11) – 09/12 (12)	

<p>Organisation de l’Eglise 2</p> <p>Nous étudierons les diverses institutions de l’Eglise universelle qui sont au service de la communion entre les Eglises particulières : au niveau universel, l’organisation du Siège Apostolique et de la Curie romaine notamment avec la Constitution Apostolique Pastor Bonus. Nous traiterons aussi des questions du Collège des Cardinaux, du Concile œcuménique et du synode des Evêques. Au niveau local, les instances provinciales, les conciles particuliers et les conférences des Evêques.</p>	<p>Ludovic DANTO</p>	<p>Mercredi, 9h-11h Semestre 2</p> <p>20/01 (1) – 27/01 (2) – 03/02 (3) – 10/02 (4) – 03/03 (5) – 10/03 (6) – 17/03 (7) – 24/03 (8) – 07/04 (9) – 14/04 (10) – 04/05 (11) – 12/05 (12)</p>
<p>Histoire des institutions</p> <p>Ce cours est consacré à l’émergence d’une procédure canonique de jugement et la mise en place de structures permanentes de justice dans l’Eglise.</p>	<p>François-Régis DUCROS</p>	<p>Mercredi, 17h-19h Semestre 1</p> <p>16/09 (1) – 30/09 (2) – 07/10 (3) – 14/10 (4) – 21/10 (5) – 04/11 (6) – mardi 10/11 (7) – 18/11 (8) – 25/11 (9) – 02/12 (10) – 09/12 (11) – 16/12 (12)</p>
<p>Droit romain</p> <p>Le droit canonique a largement utilisé les catégories du droit romain, dont il procède comme d’autres droits modernes. Une approche de l’histoire de ce droit romain, et de certaines de ses branches (mariage, procédure) apparaît donc indispensable à la formation des canonistes.</p>	<p>Olivier ECHAPPE</p>	<p>Jeudi, 10h30-12h Semestre 1</p> <p>17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).</p>
<p>Philosophie du Droit</p> <p>Comme science, comme art ou comme technique, le droit n’échappe pas à un questionnement et à une réflexion philosophique. Malgré sa spécificité au sein de la famille des droits, et son lien particulier à la Théologie qui conduisait le pape Paul VI à le définir comme un « ius sacrum », le Droit canonique ne fait pas exception à cette règle. La démarche qui est proposée dans ce séminaire s’appuie sur l’initiation à la philosophie du Droit reçue, soit à la Faculté de Droit canonique, soit à la Faculté de Droit, dans les cycles d’étude antérieurs. Selon les années, les participants au séminaire, et l’actualité du débat public, sont étudiées la question théologico-politique, la question de la nature et de la loi naturelle, et quelques orientations propres au Droit canonique, telles l’équité, la justice, la loi, la séparation des pouvoirs</p>	<p>Olivier ECHAPPE</p>	<p>Jeudi, 9h-10h30 Semestre 1</p> <p>17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).</p>
<p>Latin 3</p> <p>Le troisième niveau de l’enseignement de latin vise à conduire le latiniste déjà confirmé vers une approche du latin spécifiquement canonique, soit au travers d’une présentation historique des textes de tradition ancienne (jusqu’à la fin du XIVème siècle), soit au travers d’une étude du latin dans sa pratique contemporaine.</p>	<p>Olivier ECHAPPE</p>	<p>Mercredi, 11h-12h30 Semestre 2</p> <p>20/01 (1) – 27/01 (2) – 10/02 (3) – 03/03 (4) – 10/03 (5) – 17/03 (6) – 24/03 (7) – 24/03 (8) – 07/04 (9) – 14/04 (10) – 04/05 (11) – 12/05 (12)</p>
<p>Procédure canonique 1 @</p> <p>Après une brève présentation de la diversité et de l’originalité des procédures canoniques, on décrira l’organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, Compte tenu de leur importance numérique, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage notamment du fait des changements initiés par le motu proprio <i>Mitis iudex</i>.</p>	<p>Bruno GONÇALVES</p>	<p>Jeudi, 16h-18h Semestre 1</p> <p>17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).</p>
<p>Organisation de l’Eglise 1 Les Eglises particulières @</p> <p>Le cours présentera dans un premier temps la constitution propre de l’Eglise particulière en droit latin (cc. 360-374) soulignant notamment la place spécifique de son Pasteur propre et également les différentes figures épiscopales qui lui sont adjointes (cc. 375-430). Dans un second temps, le cours détaillera l’organisation interne d’une Eglise particulière la présentant en tryptique : Les conseils et le synode diocésain (c. 460-468 ; 492-493 ; 495-502), la curie diocésaine (cc. 469-491 ; 494), enfin les différentes communautés (paroisses, chapellenie ... cc. 515-572).</p>	<p>Bruno GONÇALVES</p>	<p>Jeudi, 14h-16h Semestre 2</p> <p>21/01 (1) – 04/02 (2) – 04/03 (3) – 11/03 (4) – 18/03 (5) – 25/03 (6) – 08/04 (7) – 15/04 (8) – 06/05 (9) – 20/05 (10 et 11) (10h-12h, puis 14h-16h) – 21/05 (12) (14h-16h)</p>

<p>Droit canonique pénal spécial</p> <p>Droit de la pénitence @</p> <p>Après avoir étudié en droit pénal général ce qui concerne l'imputabilité des délits et les différents genres de sanction, nous détaillerons dans la première partie les délits les plus graves réservés à la Congrégation de la Doctrine de la foi tant substantiellement que procéduralement.</p> <p>La seconde partie de cet enseignement sera réservé à l'étude du droit de la pénitence. Le sacrement est en effet une réalité non seulement sacramentelle (c. 959-997) mais également un lieu de rémission de certaines peines canoniques au for interne (c.1357).</p>	Bruno GONÇALVES	Jeudi, 16h-18h	Semestre 2
<p>Laïcité, notion, régime</p> <p>La compréhension du principe de laïcité a évolué dans l'histoire. Mais une définition de cette notion reste délicate. En s'interrogeant sur le périmètre d'application de ce principe, une étude de diverses sources normatives et jurisprudentielles permettra de dégager, dans ses grands axes, la portée d'un régime de laïcité dans le contexte français.</p>	Philippe GREINER	Vendredi, 13h-15h	Semestre 1
<p>Séminaire thématique de recherche</p> <p>Le séminaire sera organisé en plusieurs temps comportant notamment des interventions magistrales, des séances par groupe et des séances plénières.</p> <p>Le thème de l'année sera : « Le blasphème ».</p>	Albert JACQUEMIN	Vendredi, 9h-12h	Semestre 1
<p>Séminaire méthodologique</p> <p>Ce séminaire permettra aux étudiants d'acquérir les bases méthodologiques du travail universitaire juridique à travers un enseignement didactique et des travaux pratiques.</p>	Albert JACQUEMIN et Christian PAPONAUD	Jeudi, 9h-12h	Semestre 2
<p>Médecine</p> <p>Afin d'aider à juger la validité ou non d'un consentement ou d'un engagement dans l'Eglise, ce cours a d'abord pour objet de donner les connaissances médicales nécessaires pour demander, comprendre et apprécier une expertise et ses conclusions.</p> <p>Après un rappel anthropologique et un court exposé de sémiologie sont abordés les principaux syndromes de la maladie mentale (personnalités pathologiques, tableaux névrotiques, maladies psychotiques) mais aussi les addictions et les perversions, les dysfonctionnements sexuels.</p> <p>Ce cours s'adresse également aux personnes qui, dans un diocèse, une congrégation, une association de fidèles, un mouvement d'Eglise, auraient besoin de ces notions en vue d'un meilleur exercice de leurs responsabilités de gouvernance, de discernement, d'accompagnement.</p>	Charles-Eric HAUGUEL	Jeudi, 18h30-20h30	Semestre 2
<p>Droit français des religions</p> <p>Suivant une méthodologie correspondant à un séminaire, les étudiants seront appelés à une participation active pour un commentaire de textes-sources. Les sources juridiques auxquelles se réfère ce séminaire seront principalement celle du Droit français, mais aussi de la Convention et de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'homme.</p> <p>Les thèmes abordés porteront sur l'encadrement juridique du prosélytisme, l'assistance religieuse dans les services publics français (enseignement public, hôpitaux publics, établissements pénitentiaires), ainsi qu'au sein des armées. En outre, la réflexion portera sur les questions juridiques soulevées par les pratiques et manifestations d'identité religieuse au sein des entreprises du secteur privé.</p>	Bertrand OLLIVER	Vendredi, 14h-18h	Semestre 2

Jurisprudence canonique matrimoniale @	Christian PAPONAUD	Mercredi, 17h-19h	Semestre 2
<p>Ce cours est consacré à la jurisprudence canonique en matière de nullité du mariage. On portera une attention plus particulière aux chefs de nullité les plus fréquemment soulevés. L'enseignement donné s'appuie principalement sur les sentences du Tribunal de la Rote romaine dont la fonction est de veiller à l'unité de la jurisprudence.</p>		20/01 (1) – 27/01 (2) – 10/02 (3) – 03/03 (4) – 10/03 (5) – 17/03 (6) – 24/03 (7) – 24/03 (8) – 07/04 (9) – 14/04 (10) – 04/05 (11) – 12/05 (12)	
Droit canonique du mariage 1 @	Emmanuel PETIT	Vendredi, 9h-11h	Semestre 1
<p>« Consensus facit nuptias » : Notre cours présente la doctrine canonique du mariage. Nous présenterons les propriétés et les fins du mariage et les articulerons avec la dimension sacramentelle, propre au mariage des baptisés. Nous étudierons les conditions de validité de l'union matrimoniale (empêchements, consentement et forme canonique) et la manière dont le droit affronte l'échec de la vie conjugale (séparation, dissolution, nullité du mariage).</p>		18/09 (1) – 25/09 (2) – 02/10 (3) – 09/10 (4) – 16/10 (5) – 23/10 (6) – 06/11 (7) – 13/11 (8) – 20/11 (9) – 27/11 (10) – 04/12 (11) – 11/12 (12)	
Latin 3	Annie Talazac-LAURENT	Jeudi, 10h30-12h	Semestre 1
<p>Une fois la maîtrise convenable de la langue latine acquise et ses conditions d'entretien établies, il importe d'entrer davantage dans l'étude de la latinité de la jurisprudence canonique (Rote romaine, Signature apostolique).</p>		17/09 (1) – 24/09 (2) – 01/10 (3) – 08/10 (4) – 15/10 (5) – 22/10 (6) – 05/11 (7) – 12/11 (8) – 19/11 (9) – 26/11 (10) – 03/12 (11) – 10/12 (12).	
Introduction aux droits français et européens des religions	Emmanuel TAWIL	Jeudi, 9h-12h	Semestre 2
<p>Les sources juridiques auxquelles se réfère ce séminaire seront principalement celle du Droit français, mais aussi de la Convention et de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'homme. Les thèmes abordés porteront sur l'encadrement juridique du prosélytisme, l'assistance religieuse dans les services publics français (enseignement public, hôpitaux publics, établissements pénitentiaires), ainsi qu'au sein des armées.</p>		21/01 (1) – 28/01 (2) – 04/02 (3) – 11/02 (4) – 04/03 (5) – 11/03 (6) – 18/03 (7) – 25/03 (8)	
Droit civil pénal	Pierre TCHERKESSOFF	Vendredi, 14h-17h	Semestre 2
<p>Dans quelle mesure une infraction peut-elle faire référence à la religion ? Si le droit pénal peut se faire protecteur des religions, dans quelle mesure peut-il interdire une pratique religieuse, imposer le respect envers la religion ou un lieu de culte ? Quelle est l'attitude du juge pénal à l'égard des adeptes des religions ou plus précisément les reconnaît-il, les conteste-t-il ou les traite-t-il comme des faits sans portée juridiques ? Ce cours a pour objectif de répondre à ces questions en analysant les principales notions de droit pénal et de procédure pénale appliquées aux faits religieux. Après avoir présenté les principes directeurs du droit pénal et du procès pénal, il s'agit de comprendre les éléments nécessaires pour poursuivre et condamner l'auteur d'une ou de plusieurs infractions. Le cours vise ainsi à définir et circonscrire l'infraction pénale, comprendre les notions de responsabilité pénale et de faute pénale avant de s'intéresser à certaines infractions qui font référence à la religion, d'abord en protégeant les croyants de toutes les religions, puis en restreignant la liberté religieuse au sein de certaines d'entre elles.</p>		22/01 (1) – 29/01 (2) – 05/02 (3) – 12/02 (4) – 05/03 (5) – 12/03 (6) – 19/03 (7) – 26/03 (8)	
Droit canonique de la vie consacrée @	Philippe TOXE	Vendredi, 14h-18h	Semestre 2
<p>Le droit prend en compte la vocation à la vie consacrée et sa réalisation en institut ou individuellement. En quoi consiste l'état de « vie consacrée » dans l'Eglise ? Comment entrer, demeurer dans cet état de vie et éventuellement en sortir ? Quelles sont les structures et les modes de gouvernement des Instituts ? Comment des personnes non consacrées peuvent être associées à ces instituts ? Comment est organisée la collaboration entre les instituts eux-mêmes, avec les Eglises particulières et avec l'Eglise toute entière ?</p>		22/01 (1-2) – 05/02 (3-4) – 05/03 (5-6) – 19/03 (7-8) – 09/04 (9-10) – 07/05 (11-12)	

N.B. Les cours de latin 1 et latin 2 sont donnés par le Théologikum de l'Institut Catholique de Paris.

Latin chrétien 1

Pascale BERMON

Mercredi, 11h-12h Annuel
TD : mercredi, 14h-15
A partir du mercredi 16 octobre

Cette initiation pour grands débutants à la langue latine correspond aux leçons 1 à 16 du manuel d'Anne Chevalier, 20 minutes de latin par jour, Ellipses, 2014. Elle donne l'occasion de réviser les notions correspondantes de la grammaire française, permettant ainsi aux étudiants non francophones de consolider aussi leurs acquis en français. En fin d'année, l'étudiant a la capacité de traduire de courtes phrases latines.

Session de révision Latin chrétien Pascale BERMON

Révision des acquis de la première année. Session de révision ouverte aux étudiants inscrits en latin chrétien 2.

1 session de 4h
Le samedi 3 octobre 2020
de 09h00 à 13h00

Latin chrétien 2

Pascale BERMON

Mercredi, 15h-16h Annuel
TD : mercredi 16h-17h
A partir du mercredi 16 octobre

Ce cours continue et termine l'initiation à la grammaire latine commencée en latin 1. Il propose en outre la traduction et l'étude suivie de textes bibliques, patristiques, médiévaux, canoniques et liturgiques.

Apports spécifiques aux enseignements de la Licence

Un suivi régulier par le responsable pédagogique



Un responsable et des enseignants disponibles pour aider tout au long de l'apprentissage

Un voyage d'études annuel pour découvrir d'autres droits (facultatif)



A tout étudiant en Licence est proposé un voyage près le Saint-Siège pour y découvrir les institutions. Mais chaque année, la Faculté propose un voyage d'études : Strasbourg et Bruxelles, les Emirats Arabes Unis, ou Jérusalem (2021)

Un stage pour confronter votre formation aux questions pratiques



En Officialité, chancellerie, bureau des mariages : 36h de mise en œuvre

Un mémoire final pour approfondir une question canonique :



Une soutenance publique et des sujets divers : « Repères théologiques et canoniques au sujet du catéchuménat des adultes », « L'Etat de la cité du Vatican, service exclusif du Saint-Siège, en contexte de mondialisation croissante », « Le contexte de pénurie de prêtres en France, enjeux sociologiques et canoniques pour la mission de l'Eglise

Focus : un stage pour quoi faire ?

Objectifs Permettre à un étudiant de découvrir la pratique du Droit canonique et par cette expérience, sous la responsabilité conjointe de la Faculté et du maître de stage, de perfectionner ses acquis en vue d'un meilleur service d'Eglise.

Contenu

- Une période d'observation du service (officialité, chancellerie, bureau des mariages, économat diocésain, service de la Conférence des Evêques de France...)
- Une lecture d'un dossier complet (par exemple, demande de dispense, décret ou décision épiscopale, dossier de nullité de mariage, de Privilège de la foi ...) et rencontre avec le maître de stage pour une présentation du cas et un échange.
- Un temps d'application dans une fonction. Par exemple, notaire en officialité ou notaire de curie.

Validation

Le stage donne lieu à un rapport rendu par l'étudiant au plus tard à la fin de la session des examens du semestre en cours, ou dans le délai qui aura été décidé. Le maître de stage aura à remplir une brève évaluation qui envoyée directement au responsable des stages à la Faculté, signataire de la convention.

Questions pratiques

- L'étudiant se charge de la recherche du lieu de stage (la Faculté peut éventuellement proposer des lieux), d'obtenir son accord et d'établir le projet du contenu du stage.
- Le lieu de stage et le projet doivent être approuvés par la Faculté de Droit canonique ; une convention de stage est signée entre les trois parties.
- Si besoin, la convention peut faire l'objet d'une clause de confidentialité.
- Concrètement, le stage est d'une durée de 36h à répartir en accord entre le stagiaire et l'organisme d'accueil (par exemple 3h hebdomadaires sur un semestre ou une semaine complète) ; la Faculté de Droit canonique étant informée.
- Le stage est non-rémunéré.

Calendrier universitaire

Semestre 1

- Jeudi 10 septembre après-midi et vendredi 11 septembre 2020 *Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe du Saint-Esprit)*
- Lundi 14 septembre *Début du 1^{er} semestre*
- Mardi 6 octobre *Messe de rentrée à 11h - rentrée de la Vie étudiante à 12h – rentrée académique*
- Du samedi 24 octobre soir au lundi 2 novembre matin *Vacances de Toussaint*
- Mercredi 11 novembre *Férié*
- Mardi 8 décembre *Fête patronale de l'I.C.P., messe à 12h15*
- Du samedi 19 décembre 2020 soir au lundi 4 janvier 2021 matin *Vacances de Noël*
- Semaine de révision (pas de cours) : du 4 au 8 janvier
- Semaine d'examens : du 11 au 15 janvier
- Samedi 16 janvier au soir *Fin du premier semestre*

Semestre 2

- Lundi 18 janvier 2021 *Début du 2^{ème} semestre*
- Jeudi 21 janvier *Cérémonie des vœux à 18h (célébration facultaire de la messe à 12h15)*
- Mardi 26 janvier *Fête de saint Thomas d'Aquin, messe à 12h15*
- Du samedi 15 février au lundi 22 février au matin *Vacances d'hiver*
- Du samedi 20 février au mardi 2 mars *Voyage d'études facultaire (pas de cours)*
- Du jeudi 1^{er} au lundi 5 avril *Triduum pascal (pas de cours)*
- Du samedi 17 avril au soir au lundi 3 avril au matin *Vacances de printemps*
- Vendredi 9 avril *Cérémonie de remise des diplômes de l'I.C.P.*
- Vendredi 8 mai *Armistice 1945 (féried)*
- Jeudi 14 mai *Célébration facultaire de la messe de S. Yves*
- Jeudi 13 mai *Ascension (féried)*
- Lundi 24 mai *Pentecôte (féried)*
- Date limite pour le dépôt des mémoires : mercredi 19 mai 2021
- Semaine de révision (pas de cours) : du 31 mai au 4 juin 2021
- Semaine d'examens : du 2 juin au 5 juin 2020
- Semaine de soutenance des mémoires : du 14 au 18 juin 2021
- Vendredi 6 juillet au soir *Fin de l'année universitaire I.C.P.*

Vos notes :

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

Vos notes :

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

Congrès international :

La Faculté de Droit canonique de l'ICP accueille le XVII^e Congrès de la *Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo* rassemblant des chercheurs des cinq continents.

Le thème retenu est « *Personne, droit et justice : la contribution du droit canonique dans l'expérience juridique contemporaine* ».

Programme, informations et inscriptions sur : <http://consociatio.icp.fr>

